

Projet éducatif des vacances adaptées

Ex Aequo est une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général. L'association s'est donnée pour vocation de favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique par le biais d'activités culturelles et sociales organisées dans le cadre de sorties à la journée, de week-ends et de séjours.

Nos actions se fondent sur les valeurs fortes qui constituent notre identité associative. C'est à travers elles que notre fonctionnement prend sens grâce à nos équipes d'animation qui s'en imprègnent pour tendre vers cet idéal. C'est ce que nous défendons à travers nos activités depuis maintenant plus de 10 ans.

Notre projet éducatif s'appuie sur 5 grands principes :

- Le respect de la personne en situation de handicap,
- Le vivre-ensemble,
- L'autonomie,
- Le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture,
- Le bien-être.

Ce projet éducatif porte sur l'ensemble des vacances adaptées que nous organisons. Il concerne à la fois les sorties à la journée, les week-ends et les séjours. Afin de faciliter sa lecture, nous avons fait le choix de regrouper l'ensemble de ces activités sous le terme générique de « séjours ».

Le respect de la personne en situation de handicap

Le respect de la personne en situation de handicap et **l'acceptation des différences** sont les points de départ de notre démarche. Les valeurs de l'association dépendent de cette base qui, loin d'être totalement acquise, doit toujours être réaffirmée.

Nous pensons qu'une personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, ne peut en aucun cas être définie par ses « incapacités ». Appréhender la personne dans sa totalité est une nécessité. Prendre le temps de la rencontrer, ne pas porter de jugement hâtif, c'est accepter **l'identité** de l'Autre et ne pas nier sa **singularité**.

Pour garantir ce respect, nous défendons l'idée d'une **approche humaine et conviviale** faite de bienveillance, d'écoute, d'intimité et de confiance. Toute personne a ses faiblesses, plus ou moins visibles, plus ou moins « handicapantes ». Le garder à l'esprit nous permet de rester **humbles** dans nos relations aux autres.

Le vivre-ensemble

Nous estimons que les séjours ont un rôle important à jouer dans la recherche d'un espace privilégié de **rencontres** et de vivre-ensemble (entre vacancier-ère-s, entre vacancier-ère-s et animateur-rice-s mais aussi entre animateur-rice-s).

En favorisant la création de relations sociales et en réinventant des modes de relations à l'autre, les séjours favorisent la **socialisation** des adultes accueillis. Cette socialisation est créée grâce à une dynamique de groupe bienveillante et une ambiance conviviale où chacun-e peut trouver sa place. Le **partage** est ainsi promu comme un objectif

nécessaire au bon fonctionnement du séjour. Cet échange est rendu possible grâce à l'animation qui, par définition, renvoie à l'existence de l'être humain et à sa vie active en lui apportant un « souffle de vie ».

Le vivre-ensemble doit également être porteur **d'intégration** voire, dès que cela est possible, **d'inclusion** en milieu « ordinaire ». Les personnes en situation de handicap sont trop souvent exclues des lieux de vie usuels. Nous sommes convaincu-e-s que les séjours doivent permettre de les inclure dans la vie de la « cité ». En participant aux activités ouvertes sur l'extérieur (événements culturels locaux, rencontres avec le voisinage, échanges informels avec des personnes extérieures au séjour...), les vacancier-ère-s peuvent vivre leur sociabilité sans être freiné-e-s par des contraintes institutionnelles ou sociétales. Les séjours sont ainsi l'occasion de vivre autrement en collectivité, de cultiver un autre rapport à l'autre dans une démarche de prévention des jugements et de promotion du **droit réciproque à la différence**.

Le vivre-ensemble implique également les notions de **solidarité** et d'entraide. Le groupe qui naît d'un séjour adapté partage un temps de vie en collectivité. Cela suppose de poser un cadre « contenant » avec ses limites, ses règles, où chacun-e a des droits et des devoirs. Cela implique également une souplesse dans l'organisation afin d'improviser et de se laisser surprendre par l'autre, pour qu'une cohésion et une dynamique de groupe naisse de la rencontre. Ainsi, une solidarité pourra émerger pour que chacun-e vive bien dans le groupe mais surtout pour que le groupe vive bien grâce à chacun-e. Le juste **équilibre entre individualité et vie collective** pourra alors être trouvé.

l'autonomie

Partir en séjour, en week-end ou en sortie, c'est quitter un quotidien souvent sécurisant pour vivre de nouvelles expériences, librement. C'est en favorisant cette liberté qu'un sentiment de lâcher-prise et de plaisir peut émerger.

Cependant, pour des personnes en situation de handicap, atteindre cette liberté, propre aux vacances, n'est pas si simple. Elle peut en effet être entravée par des procédures, des contraintes et des limitations diverses. C'est donc aux équipes d'animation de penser cette liberté pour que chaque vacancier-ère puisse s'y retrouver.

Nous sommes convaincus que la notion d'autonomie est liée à ce sentiment de liberté. L'autonomie implique le fait de rendre le **choix** possible afin que les vacancier-ère-s ne soient pas simplement consommateur-ric-e-s de prestations mais pleinement **acteur-ric-e-s de leur quotidien** (dans le choix des activités, des menus, de leurs liens aux autres, de leur rythme...). Néanmoins, l'autonomie ne peut être acquise de fait, malgré les efforts des accompagnant-e-s. Elle prend du temps à se mettre en place car elle relève d'un processus individuel.

La satisfaction de ce besoin d'autonomie passe notamment par une connaissance de la personne (par l'observation, par le dialogue mais aussi par les renseignements transmis à l'inscription). C'est en connaissant le ou la vacancier-ère que l'animateur-ric-e peut adapter son accompagnement permettant à la personne de se sentir autonome. Il est fondamental de partir des capacités et de l'individualité de la personne pour satisfaire son besoin d'autonomie. **Faire confiance, valoriser les capacités et développer l'initiative** sont des principes que nous devons respecter pour laisser la plus grande marge d'autonomie possible aux vacancier-ères, condition nécessaire pour un séjour épanouissant.

A noter également que nous portons un regard particulier sur la constitution du groupe. Nous veillons au maximum à **créer des groupes d'autonomie équivalente** afin de respecter l'homogénéité et l'harmonie du collectif pour le confort de chaque vacancier-ère.

Droit aux vacances, aux loisirs et à la culture

Pouvoir vivre ses vacances comme tout le monde, avoir un libre accès à la culture et aux loisirs, se construire ses propres vacances sont des principes que nous souhaitons faire vivre à travers nos séjours. En somme, cela revient à l'idée de pouvoir faire comme tout le monde ; d'être « *Ex Aequo* ».

L'accès à la culture et aux loisirs, souvent hors d'atteinte pour les personnes en situation de handicap, est un droit qui doit être défendu. En outre, nous défendons non seulement l'idée que les vacancier-ère-s puissent **accéder à la culture**, mais également qu'ils puissent, en tant que citoyen-ne-s, **participer à la vie culturelle** en apportant leur propre regard, leurs propres envies, leur propre créativité.

Le droit aux vacances passe par une recherche de limitation du coût des séjours pour permettre à tou-te-s de partir en vacances (avec des tarifs abordables, tout compris, des informations sur les aides au départ, des facilités de paiement, etc.). Il passe également par la proposition d'un service de proximité via des activités locales, des départs de plusieurs communes du département et alentours.

Tendre vers le respect de ces droits passe également par le fait d'inciter, sans jamais forcer, les vacancier-ère-s à **être acteur-riche-s de leurs vacances**. Cependant, cela n'empêche pas les équipes d'animation de proposer un panel d'activités aussi étendu que possible, pour répondre aux souhaits de chacun-e concernant ses loisirs : sorties

culturelles et touristiques, moments conviviaux ancrés dans la vie locale, animations en intégration et en mixité, activités de loisirs et de détente, simples ou plus exceptionnelles, individuelles ou collectives, possibilité de « ne rien faire »...

A travers ces principes, nous soutenons la simple idée qu'un handicap, quel que soit son origine et sa manifestation, ne devrait jamais limiter l'accès à ces droits essentiels.

Le bien-être

Le bien-être des vacancier-ère-s dépend en partie du respect des valeurs que nous avons décrites ci-dessus : c'est la conséquence « naturelle » d'un séjour dans lequel une place forte a été laissée au vivre-ensemble, à l'autonomie, au respect de la personne et à la promotion du droit aux vacances pour tou-te-s. Mais il ne peut se limiter à cela.

Le **rythme** joue pour beaucoup sur le bien-être éprouvé lors d'un séjour. Les vacances sont, par définition, un espace où la personne peut rompre avec son quotidien souvent lourd en procédures et en impératifs. Ici, le droit à la paresse, le droit au repos et le droit de prendre son temps sont revendiqués. Les activités ne sont pas mises en place pour « faire quelque chose » mais, bien au contraire, pour créer un espace d'échange et de **plaisir** où chacun-e, en fonction de son propre rythme, peut s'y retrouver.

Pouvoir se sentir libre tout en respectant la liberté des autres, permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, trouver un juste équilibre entre temps d'échanges collectifs et temps individuels sont autant de conditions nécessaires à l'épanouissement des vacancier-ère-s et à leur **confort**. Il n'est pas toujours aisé d'atteindre cette cohésion et cet absolu. Cependant, nous sommes convaincu-e-s que les animateur-ric-e-s, à travers leur posture et leur accompagnement, peuvent tendre vers ce but.

C'est par leur écoute bienveillante, leur observation des besoins et des difficultés de chacun-e-s, leur soutien adapté et individualisé que le bien-être des vacancier-ère-s pourra être satisfait.

Le bien-être passe aussi par l'**alimentation**, qui est une source essentielle de plaisir. Dans cette optique, nous faisons le choix de proposer, le plus souvent, des séjours en gestion libre. Cela permet en effet aux vacancier-ère-s de construire leurs menus selon leurs envies et de participer à leur préparation, s'ils le souhaitent. La gestion libre permet également une souplesse dans l'organisation du séjour, pour respecter au mieux les rythmes de chacun-e-s.

La veille à l'**hygiène** de tou-te-s et aux bonnes conditions de **santé** de chacun-e est aussi un pré-requis fondamental pour respecter le bien-être des vacancier-ère-s. Pour ce faire, les animateur-ric-e-s recruté-e-s viennent tou-te-s du domaine social, éducatif ou médico-social. Les équipes sont informées des conditions nécessaires au respect des normes d'hygiène et de santé, en cohérence avec les recommandations en vigueur. Elles veillent également, en permanence, à la **sécurité affective, physique et morale** des vacancier-ère-s.

Loin d'être seulement théoriques, ces grands principes doivent vivre dans chaque activité proposée par Ex Aequo. Cependant, ils ne peuvent être aussi rigides et doivent s'adapter aux réalités du terrain, toujours différentes, toujours en évolution.

Nous nous engageons à respecter ces valeurs afin que nos activités puissent être humainement riches et pour que chacun-e puisse se construire de belles vacances, faites de plaisir, de rencontres et de découverte.

L'association Ex Aequo.